



OBJET : IMPORTANT – DSN : NOUVELLES FICHES DE PARAMETRAGE 2024

Paris, le 02/02/2024

Chers Maîtres,

Nous vous informons de la mise à disposition des nouvelles fiches de paramètres pour 2024 dont les taux sont inchangés par rapport à 2023.

Nous rappelons qu'il appartient aux Etudes ou à leur Expert-comptable, pour l'envoi du flux DSN-MENSUEL de janvier 2024, de télécharger la fiche de paramétrage 2024 disponible sur la plateforme Net-Entreprises (<https://www.net-entreprises.fr/>) avec les identifiants de votre structure.

Par ailleurs notre Institution de Prévoyance propose à ses adhérents des garanties de prévoyance facultative.

Si vous avez souscrit à ce régime facultatif, la déclaration des cotisations devra s'effectuer via le bordereau de cotisation qui continuera de vous être adressé par voie postale chaque trimestre. Celui-ci devra-nous être retourné complété (par courrier ou mail à adhesion-cotisation@carcoehj.fr), accompagné du règlement correspondant (chèque ou virement).

Si vous souhaitez y adhérer, ces garanties facultatives sont présentées sur le site internet de la Carco <https://www.carcoehj.fr/> ainsi que le contrat d'adhésion.

Nous vous prions de croire, chers Maîtres, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Madame GOUGEROT
Responsable Adhésions-Cotisations
DSN- Contentieux

CARCO

Institution de Prévoyance régie par les dispositions du titre III du livre IX du Code de la Sécurité Sociale
Immatriculée sous le numéro Siren 784 394 777
Siège : 15 avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Mail : contact@carcoehj.fr - Tel : 01 40 39 92 84
Entité soumise au contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09